

BAC PRO Aménagements Paysagers En Apprentissage (Première et Terminal BAC PRO)

Public concerné, nombre,	<ul style="list-style-type: none">• Personne ayant un projet professionnel dans le paysage• Personne motivée par une formation en apprentissage• Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Prérequis	<ul style="list-style-type: none">• Titulaire d'un CAPA Travaux Paysagers.• Après une classe de Seconde Professionnelle "Nature - Jardin - Paysage - Forêt" ou autres Secondes Professionnelles (soumis à dérogation de la DRAAF).• Après une classe de Seconde Générale.• Signer un contrat d'apprentissage selon la réglementation en vigueur.
Durée, modalités	<ul style="list-style-type: none">• Un statut d'apprenti• Une durée de 2 ans soit 1365 heures de formation• 35 heures hebdomadaires
Dates et délais d'accès	<ul style="list-style-type: none">• Début de formation le 01 septembre 2025• Inscription jusqu'au 31 décembre 2025
Lieu(x)	MFR DE CHAUMONT - 393 Montée de la Marnière - 38 780 EYZIN-PINET
Les types d'entreprises	<ul style="list-style-type: none">• Secteur privé : entreprises de paysage• En collectivité : service espaces verts d'une mairie ou d'une Communauté de Communes ...
Objectifs de la formation	L'alternance Ecole / Entreprise permet aux jeunes d'acquérir une expérience professionnelle et de les former aux fonctions de salarié, de chef d'équipe, d'encadrant ou de collaborateur dans les structures privées ou publiques du Paysage.
Contenu de la formation	<p><u>Des modules généraux :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Français, Histoire-Géographie et Education Socio-Culturelle• Mathématiques, Physique-Chimie, Biologie-Ecologie et Informatique• Langue et Culture étrangères (Anglais)• Sport, Santé et Sécurité <p><u>Des modules d'enseignement professionnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Dimensions écologiques, économiques et culturelles des aménagements paysagers• Dimensions organisationnelles et économiques des chantiers d'aménagement paysager.• Mise en place et entretien de la végétation des aménagements paysagers• Mise en place et entretien des infrastructures et des constructions des aménagements paysagers• Choix, préparation à la mise en œuvre et maintenance des équipements utilisés pour les aménagements paysagers.• Découverte d'espaces naturels et jardins
Modalités pédagogiques	<ul style="list-style-type: none">• Pédagogie de l'alternance qui s'appuie sur le vécu des apprenants en entreprise• Cours théoriques et pratiques en lien avec le plan de formation• Zone de travaux pratiques et atelier pédagogique• Salle de mécanique

	<ul style="list-style-type: none"> • Vidéoprojecteurs • Parc paysager de 3 ha (Reconnaissance des végétaux) • Mise en œuvre de projets collectifs (MAP et EIE)
Modalités d'évaluations	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôles en Cours de Formation (CCF – Modules généraux & professionnels) : 62,5% du diplôme • Epreuves Terminales (3 écrits pour les modules généraux / 1 écrit et 1 oral professionnels) : 37,5% du diplôme
Compétences / capacités professionnelles visées	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles • Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle • Mettre en œuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques • Réaliser des choix techniques dans un chantier d'aménagement paysager • Assurer la conduite d'un chantier d'aménagement paysager • Réaliser des interventions d'aménagement végétal • Mettre en place des infrastructures d'un aménagement paysager • S'adapter à des enjeux professionnels particuliers
Coûts par participant	<ul style="list-style-type: none"> • Formation financée par OPCO. • Possibilité d'internat (87 euros /semaine) ou de ½ pension (28 euros/semaine) • Cotisation annuelle et mobilité : 100,00 €
Formateurs, animateurs et intervenants	La formation est placée sous le contrôle d'un responsable et d'une équipe de formateurs professionnels ayant toutes les compétences requises et qui interviennent effectivement dans le processus d'acquisition des compétences.
Suivi de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Espace numérique de travail pour l'organisation générale de la formation • visites en entreprise • Carnet de liaison (MFR et lieux de stage) • Cahier d'émargement • Evaluations - Bulletins semestriels - Entretiens individuels • Rencontres parents/formateurs
Evaluation de l'action	<p>Certification finale du diplôme BAC PRO AP (niveau 4)</p> <p>Session 2023-2024</p> <ul style="list-style-type: none"> • Taux de rupture : 0 % • Taux de présentation à l'examen : 100 % • Taux de réussite à l'examen : 100 % • Taux d'insertion globale dans l'emploi: 100 % • Taux de satisfaction : 96 %
Passerelles et débouchés possibles	<p style="text-align: center;"><u>DEBOUCHES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ouvrier paysagiste qualifié. • Chef d'équipe d'entretien des espaces verts • Chef d'équipe paysagiste • Ouvrier/ouvrière du paysage • Technicien/technicienne paysagiste <p style="text-align: center;"><u>POURSUITES D'ETUDES SUPERIEURES</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • BTSA Aménagements Paysagers. • Certificats de Qualifications Professionnelles ou Contrat de spécialisation
Responsable de l'action, contact	<ul style="list-style-type: none"> • Responsable de la formation : M SALEMBIEN Laurent laurent.salembien@mfr.asso.fr • Contact scolarité : Mme LAGRINI Ayyette ayette.lagrini@mfr.asso.fr